

AXES D'INTERVENTION

Politique culturelle de la MRC de Lotbinière

Sensibiliser la population

Documentation et information

- Envisager des avenues pour documenter, préserver et mettre en valeur diverses facettes de l'héritage collectif, de l'histoire et du patrimoine
- Favoriser la conservation du patrimoine, de l'histoire populaire et de la mémoire collective
- Assister les municipalités pour l'étude des potentiels architecturaux et paysagers
- Favoriser la mise en place de médias

Mise en valeur des ressources culturelles et patrimoniales

- Développer des projets de sensibilisation pour initier au patrimoine et à l'histoire locale
- Informer des ressources artistiques et culturelles sur le territoire
- Développer une stratégie de communication afin d'offrir de la visibilité aux initiatives culturelles
- S'afficher dans les marchés périphérique avec une offre de tourisme culturel
- Adopter une politique d'achat ou d'acquisition d'œuvres artistiques ou artisanales
- Faciliter la tenue d'événements culturels professionnels

Assurer un accès élargi à la culture

Collaboration et échanges accrus des municipalités

- Diffuser l'offre de loisir culturel sur l'ensemble du territoire
- Encourager les échanges, collaborations entre les comités de loisirs municipaux

Améliorer et diversifier les équipements culturels municipaux

- Inviter chaque conseil municipal à reconnaître le rôle essentiel des bibliothèques municipales et consolider leur vocation
- Connaître les lieux possibles de diffusion sur le territoire
- Tenir une réflexion avec le comité de suivi afin de favoriser l'émergence de nouveaux équipements et événements culturels municipaux

Soutenir les intervenants culturels municipaux et associatifs

Contribution au développement culturel

- S'engager à reconnaître certains équipements et événements culturels, dont le rayonnement est régional, et leur affecter un budget de fonctionnement annuel adéquat pour soutenir leurs activités
- Encourager les municipalités à examiner la possibilité d'engager, seule ou en regroupement, des ressources salariées pour soutenir le travail des bénévoles aux loisirs municipaux
- Tenter d'établir des partenariats, voire créer un fonds local dédié au développement culturel
- Soutenir le milieu culturel et patrimonial en mandatant son agente de développement culturel
- Encourager et soutenir les initiatives qui favorisent la sauvegarde et la diffusion de notre patrimoine et encourager la tenue d'activités axées sur la mémoire collective

Mise en place des infrastructures nécessaires au plein épanouissement du secteur culturel

- Envisager la mise en place de certaines structures polyvalentes, voire mobiles, pour les besoins de diffusion des intervenants culturels et artistiques du milieu
- Sensibiliser les municipalités à l'importance de se doter d'équipements d'exposition tout en maximisant l'utilisation des équipements communautaires
- Envisager la ratification d'une entente d'utilisation des auditoriums des écoles secondaires avec la commission scolaire des Navigateurs
- Tenir une réflexion avec le comité de suivi afin de favoriser l'émergence de nouveaux équipements culturels

Reconnaissance des intervenants culturels

- Collaborer à l'organisation d'événements publics permettant de découvrir les productions artistiques des créateurs de la région
- Tenir à jour son répertoire des ressources culturelles
- Instaurer un mécanisme de valorisation et de reconnaissance des initiatives qui favorisent la sauvegarde et la diffusion du patrimoine et de la vitalité culturelle